



Ecole - Collège - Lycée

Nom :
Prénom :
Classe :

Règlement de l'Oasis :

Foyer : Cafétéria / Salles de travail / Terrasse/ Véranda Orangerie

Admission :

- La cafétéria est ouverte uniquement aux élèves du lycée. Les collégiens sont autorisés à déjeuner uniquement le mercredi midi.
- L'accès à la cafétéria n'est pas autorisé à un élève qui devrait être en cours.
- Les élèves doivent connaître et respecter le règlement intérieur de l'Oasis et de l'établissement.

Comportement :

- Les élèves doivent avoir un comportement exemplaire et une tenue appropriée.
- **Il est important de prendre en compte les règles de sécurité et d'hygiène alimentaire comme l'interdiction d'apporter de la nourriture de l'extérieur.**
- **Les élèves sont priés de laisser les locaux propres et les chaises rangées ainsi que de ne pas dégrader le matériel.**

*En cas de comportement inapproprié et de règles non suivies,
la Direction prononcera la sanction qu'elle jugera adaptée.
Elle peut notamment décider de la fermeture de l'Oasis pour une durée indéterminée.*

Pour des raisons de sécurité l'Oasis est équipée d'un système de vidéosurveillance sur les zones de passage (portes extérieures, porte entre les 2 salles). Seule la direction est habilitée à en visionner l'enregistrement, qui est conservé une semaine.

- Les horaires d'ouverture de l'Oasis cafétéria et véranda Orangerie sont :

Lundi, Mardi, Jeudi et vendredi : 8h00 à 15h35
Mercredi : 8h00 à 14h25

Les formules repas, collations (viennoiseries, barres de céréales, compotes...), boissons et cafés ne sont à consommer que dans l'enceinte de l'Oasis

Il est **strictement interdit** de consommer dans les couloirs ou les salles de cours.

- Les horaires de l'Oasis – salles de travail sont :

Lundi, Mardi, mercredi, Jeudi et vendredi :
8h00 à 19h00

- La petite salle de travail est réservée exclusivement au travail pour les élèves du cycle terminal.
- L'utilisation du téléphone portable est autorisée uniquement dans l'enceinte de l'Oasis.